



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**N°2023-29**

Séance du 12 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze octobre, à vingt heures trente, les Membres du Conseil Municipal de la commune d'Etainhus, légalement convoqués se sont réunis à la Mairie d'Etainhus, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Rémi MALO, le Maire,

**Etaient présents** : Rémi MALO, Dominique CAPRON, Nadège FRANCOIS, Bérénice GAND, Didier SANSON, Maryline MAUPAIX, Véronique MOREL, Caroline TOUTAIN, Julien MERVILLE, Fabien LEROY et Lucie GOULET, formant la majorité des membres en exercice,

**Absents excusés** : Jean-Pierre BANCTEL (pouvoir Dominique CAPRON)  
Sophie COMONT (pouvoir Bérénice GAND)

**Absents** : Cyrille GUILLEMARD, Christophe RECHER

**Secrétaire de séance** : Véronique MOREL

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217602507-20231012-2023-29-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/12/2023

Publication : 28/12/2023

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 11

Absent(s) : 4

Pouvoir(s) : 2

Nombre de suffrages  
exprimés :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention(s) : 0

### TRAVAUX SENTE PIÉTONNE DU GROUPE SCOLAIRE AU GYMNASÉ

Date de convocation

05/10/2023

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal qu'il faut annuler la délibération n° 2022-26 en date du 5 octobre 2022 concernant les emprises foncières de la commune, étant donné que celles-ci appartiennent à la communauté urbaine le Havre Seine Métropole.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.  
Pour Copie Certifiée Conforme,

Le Maire,



Rémi MALO